

Des éducateurs (F-H) et moniteurs-éducateurs (F-H) en internat au sein de ses foyers publics

Avec 8 000 agentes et agents, le Département du Val-de-Marne est l'un des premiers employeurs du territoire.

Ses actions rassemblent plus de 200 métiers dans des secteurs diversifiés tels que la petite enfance et la protection de l'enfance, l'action sociale, l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, l'assainissement, l'environnement, les collèges, la voirie ou encore l'administration. Cette diversité offre de nombreuses opportunités d'évolutions professionnelles.

La protection de l'enfance constitue un engagement majeur pour le Conseil départemental. En lien avec les autorités judiciaires, il a la responsabilité des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Il mène également des actions de prévention et de soutien à la parentalité.

Missions

Au sein d'un foyer d'accueil d'urgence, l'éducateur ou l'éducatrice, le moniteur-éducateur ou la monitrice-éducatrice, ont pour mission d'accueillir, de protéger, d'observer pour évaluer et orienter les mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Ils ou elles contribuent à définir les objectifs d'une prise en charge de l'enfant ou du jeune. Ils ou elles sont placés-es sous la responsabilité d'un-e chef-fe de service éducatif.

Activités principales

- Assurer la protection de l'enfant ou du jeune.
- Favoriser sa socialisation et son autonomie.
- Organiser, animer la vie du groupe sur les différents temps de la journée.
- Assurer la référence éducative d'un à deux enfants ou un ou deux jeunes.

suite ►

Éducateur (F-H)

Moniteur-éducateur (F-H)

► Diplômes

- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé.
- Diplôme d'État de moniteur-éducateur.
- Postes accessibles aux non-diplômé-es avec expérience auprès d'enfants.

Expérience

Expérience en protection de l'enfance souhaitée.

Connaissances et savoir-faire

- Connaissance de la législation sociale relative à la protection et aux droits de l'enfant et de la famille.
- Aisance dans les écrits professionnels.
- Capacité relationnelle et capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et de façon transversale.
- Esprit de synthèse pour faciliter les échanges entre professionnels et rendre compte de l'activité.

Contraintes particulières liées au poste

- Permis B exigé (déplacements et accompagnements fréquents).
- Horaires d'internat (cycles de travail avec nuits postées).

Rémunération, avantages sociaux et politique RH

- Une rémunération statutaire et un régime indemnitaire adapté en fonction des missions.
- Une prime de fin d'année.
- Des prestations sociales : participation à une mutuelle labellisée, contrat de groupe prévoyance...
- 30 jours de congés annuels + 6 jours consécutifs 3 fois /an.
- Une politique de formation dynamique.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)

sur : www.valdemarne.fr/recrutement

ou par courrier à :

Monsieur le président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du Département
Direction des Ressources humaines
94054 Créteil Cedex